L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 8 SEPTEMBRE 1889.

Nécrologie.

Nous avons appris en même temps et la maladie et la mort de M. Joseph Cuvillier, et encore la triste nouvelle ne nous est elle arrivée que très tardivement. Notre silence à cet égard n'a pas eu d'autre cause.

Nous avions le plus profond respect, la plus vive affection pour celui qui vient de s'éteindre, et si nous avions su qu'il fût si près de la tombe, nous nous serions fait un devoir d'aller, une dernière fois, lui serrer la main.

M. Joseph Cuvillier était âgé de quatre-vingt-quatre ans ; cette longue carrière il l'a fournie entière à la Nouvelle-Orléans. C'est vous dire qu'il l'a vue à ses aurores—nous parlons de la période américaine—qu'il en a suivi toutes les évolutions ; qu'il l'a connue avec son double caractère primitif—française, espagnole.

Il appartenait à une famille, où se retrouvait, au plus haut degré, le type latin, le type français-créole, dans toute son accentuation. Ils étaient trois frères—Joseph, Adolphe, Alexandre—dans l'intimité desquels nous avons eu la bonne fortune de vivre et qui, à notre entrée dans la vie, firent bénéficier notre inexpérience de leur pleine connaissance de notre commun pays.

Tous trois avaient pour caractéristique une énergie indomptable, grandissant au milieu des difficultés, et par ces difficultés mêmes, dirons-nous. Nous nous sommes pris souvent à penser, en recueillant nos souvenirs, que, le cas échéant, ceux-là auraient pu changer en réalités les exploits que l'imagination d'Alexandre Dumas a prêtés à ses quatre mousquetaires, aux muscles de Porthos près. Ils étaient de belle trempe, nous vous l'affirmons.

Il y aurait là-dessus bien des pages intéressantes à écrire ; les actes chevaleresques ne manqueraient point, non plus à ce roman, mais bien à cette histoire.

Le lien était fort entr'eux, et ce fut un coup des plus douloureux pour M. Joseph Cuvillier, quand il perdit prématurément ses deux frères, Adolphe, Alexandre.

Malgré sa nature ardente, impétueuse, M. Joseph Cuvillier a mené une vie toute de travail.

Doyen de nos notaires, si nous ne nous trompons, il entra dans cette profession dès l'année 1828 et ne la quitta qu'en 1889, forcé de prendre sa retraite par une immense infortune : la cécité.

Durant cet exercice de soixante années, il demeura un modèle d'exactitude, de probité. Malgré un labeur sans trêve, il n'avait point acquis de fortune, et cependant il ne refusait jamais au pauvre ni ses conseils, ni ses services. A ce pauvre il allait avec élan ; il avait la générosité des âmes viriles.

C'était un créole dans toute l'acception du mot, et il poussait parfois jusqu'à l'exagération peut-être l'amour, le culte de sa race, si tant est qu'il puisse y avoir de l'exagération en cela.

Malgré les multiples transformations qui s'étaient opérées sous ses yeux, qu'il avait curieusement suivies, il était, pour ainsi parler, cantonné dans ses affections d'antan. Il ne voyait guère que les représentants, les descendants de la vieille famille louisianaise ; or les vides s'y étant produits avec une désolante fréquence, son cercle s'était peu à peu rétréci, et au cours de ses dernières années on aurait pu vite compter ceux dont il faisait sa société.

Au spectacle de ce quasi-isolement vous auriez pu croire que l'âge lui avait donné de l'amertume, de la misanthropie ; vous vous seriez trompé. Son cœur était resté éminemment affectueux, mais comme il nous le disait souvent : il avait perdu son orientation, il ne se reconnaissait plus dans sa chère vieille Nouvelle-Orléans.

Ma maison me regarde et ne me connaît plus'

Dans un duel qu'il avait eu autrefois—les duels étaient fréquents, trop fréquents alors—une balle lui avait fracassé une jambe et il lui en était resté de la claudication. Néanmoins le pas était demeuré ferme, élastique ; septuagénaire, il étonnait encore par le ressort, par l'activité.

En général il était peu communicatif ; pourtant lorsqu'il se trouvait dans le milieu aimé, avec des intimes, lorsqu'on évoquait les souvenirs de Fanfan, ainsi qu'on l'appelait familièrement, la gaîté prenait son vol, et alors il vous contait, de notre autrefois, des réminiscences, frappées au cachet de la vérité, et dont il serait facile de faire un livre intéressant, typique.

En ces envolées là s'affirmait l'homme de cœur, l'honnête homme, qui, pour avoir conservé les traits d'une autre époque, n'en comprenait, n'en appréciait pas moins celle où il vivait.

Nous ignorons quel est le mal qui l'a emporté ; quels ont été les incidents de ses dernières heures ; mais ce que nous savons bien, c'est que, quand il fut frappé de l'infirmité qu'il redoutait par dessus toutes, quand il perdit la vue, il supporta stoïquement ce malheur.

La cécité l'enlevait à ses occupations aimées, le privait de bien des ressources qui lui faisaient besoin ; n'importe il reçut le coup sans faiblir. Ferme comme toujours, il attendit la fin, sans désoler de ses plaintes ceux qui l'entouraient, les fidèles des mauvais jours et des ténèbres.

Cette fin est venue dimanche dernier, et nous nous prenons à penser que l'excellent homme, bien apprécié par nous, que le vieil ami l'a accueillie comme on accueille le soulagement, le calme, la délivrance. Au moment de la mort, l'aveugle sent peut-être que la lumière lui est rendue ; peut-être plus qu'aucun autre a-t-il le rayonnement, l'éblouissement, les apothéoses de l'au delà.

L. Placide Canonge.

West End.

Clôture.

C'est aujourd'hui que se ferme la saison d'été au West End ; nous voulons parler des concerts seulement, car les divers établissements de l'endroit demeureront ouverts bien des semaines encore.

Cette saison a été remarquablement remplie ; le public à qui ces soirées musicales sont offertes gratis, est unanime à reconnaître que la Compagnie du chemin de fer a bien fait les choses.

Le choix de M. Lenfant comme chef d'orchestre lui a été heureux ; elle avait en lui non seulement un musicien de haute compétence, mais encore l'un de ces artistes qui ne se contentent pas du devoir rigoureusement rempli, et tiennent à donner plus qu'ils n'ont promis.

M. Lenfant nous a, d'ailleurs, habitués à cette façon d'agir, à son poste de chef d'orchestre de l'Opéra. Une administration peut se fier à lui comme artiste, comme homme. C'est le mérite uni à la conscience.

Arrivé au bout de cette campagne il emporte les sympathies du public et l'affection de ses musiciens. Peut-être en pourrons-nous bientôt rapporter à nos lecteurs un témoignage fort significatif.

Il n'est si bonne compagnie qu'il ne faille quitter ; d'autres engagements sollicitent les artistes du Pavillon et la première quinzaine de septembre est, d'ailleurs, la date accoutumée de la clôture des concerts du Lac.

Le public les regrettera certainement, mais à ce regret se mêlera l'espoir de retrouver, l'été prochain, le même orchestre, accru peut être de quelques instrumentistes nouvellement venus, et aussi de voir à leur tête le même musicien.

Pas n'est besoin d'appeler la foule à cette dernière soirée ; il est certain, le beau temps aidant, qu'elle y sera considérable ; on voudra faire de dignes adieux à un orchestre qui a donné beaucoup de satisfaction.

Le programme, du reste, invite à cette visite ; il est touffu, il est divers et heureusement choisi :

Le voici :

Première partie.—*Appel de Lanciers*, marche, Eilenberg ; *Hérold*, quadrille, Roeder ; *Résignation*, gavotte, Brandt ; *La Mongrabe*, mazurka, Siguard ; fantaisie sur *Orphée aux Enfers*, Offenbach.

Seconde partie.—Ouverture des *Diamants de la Couronne*, Auber ; *Sérénade Espagnole*, valse, Olivier Métra ; *Le Trouvère*, fantaisie, Verdi ; *Finale d'Ariel*, la fille de l'air, Bach.

Troisième partie.—Ouverture de *La Gazza Ladra*, Rossini ; *Beau* pot-pourri, Suppé ; *Orilia*, schottisch, Ortis ; *Miserere du Trouvère*, Verdi, duo pour cornet et trombone, joué par MM. Jules Wangler et Vic. Hinkson.

Quatrième partie.—Fantaisie sur *La Mascotte*, Audran ; *Une nuit aux bords*, caprice, L. Lenfant ; *Promenade*, valse, Gung'l ; [illegible] *C. Lomes*.

Mme L. Pemberton Hincks.

Nous avons eu maintes fois le plaisir de nous faire ici l'écho des excellentes choses dites et écrites, à New-York, à Newport, &c., &c., au sujet de Mme L. Pemberton Hincks et de son gracieux talent si bien servi par une heureuse nature.

Nous voilà encore aux redites à cet égard, car pour la tant sympathique chanteuse louisianaise, mieux encore, la chanteuse créole, les jours se suivent et se ressemblent là-bas.

Il en a été à New York ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans. Entendue d'abord dans des réunions intimes, dans des salons de la grande société ; fêtée par tout ce monde élégant, influent, qui donne le *la*, à peu près en tout ce qui est mode et art, Mme Hincks a été vite sollicitée de s'essayer dans un plus vaste rayon, de se faire entendre dans des concerts publics.

Elle s'est rendue à ce vœu, comme elle s'y était rendue ici et le public a pleinement ratifié le jugement de connaissances, d'amis éclairés. Il y aura, le 26 du présent mois, un an que Mme Hincks a quitté la Nouvelle-Orléans pour New York, et il faut lui rendre pleinement cette justice de reconnaître qu'elle a remarquablement utilisé le temps en cette dernière ville.

La concurrence artistique y est grande, sans relâche ; difficile, bien difficile de s'y créer une position, même avec les plus persistants efforts, la valeur la mieux admise.

Notre distinguée compatriote n'a pas eu à subir ces déboires, l'épreuve, la fatigue morale d'une lutte longuement stérile. La vogue, cette capricieuse entre toutes, ne lui a pas fait faire antichambre. Elle est venue, elle a vaincu ; cela est rigoureusement vrai.

En effet douze mois ne se sont pas tout à fait écoulés depuis son départ de la Nouvelle-Orléans, et cependant sa vogue paraît bien établie à New York. Il ne nous en revient que les appréciations les plus flatteuses à son endroit, et cela de juges autorisés.

Les mondaines de haute volée se rendant chaque été aux diverses villes d'eau de ce continent—cela est imposé par le code même de la fashion, et on ne le viole guère celui-là—il était aisé de prévoir que Mme Pemberton Hincks serait appelée au milieu de leur villégiature. La ville à la campagne, c'est l'objectif de bien des élégantes.

C'est ce qui a eu lieu ; l'artiste louisianaise a reçu des offres en bon nombre, et entre toutes celles-là elle a choisi d'abord celle qui lui venait de Newport, l'une des plus aimables plages du Rhode-Island, à trente-cinq ou trente-huit milles de Providence. Ce port est aussi rendez-vous d'élite ; Mme Hincks y a retrouvé bonne partie de son cercle new-yorkais. Elle a visité ensuite Bar Harbor, dont il a été beaucoup parlé ces dernières semaines—grâce aux pérégrinations de personnages politiques.

Le succès a partout suivi Mme Hincks, mais son séjour à Bar Harbor, où l'appelait une famille de vrai nabab, a été tout particulièrement agréable et fructueux.

Il lui a été proposé de le prolonger, mais un engagement lui imposait le retour à Newport, où elle devait chanter et a chanté en effet chez le comte Arco, ambassadeur d'Allemagne, en compagnie du ténor suédois, M. Bjorbster, qui fit partie de la troupe de Nilsson, lors de sa dernière visite à la Nouvelle-Orléans. Soprano et ténor ont été très chaleureusement accueillis, applaudis dans un duo de *Carmen* (1er acte, Micaëla et Don Jose).

A cette soirée ont succédé trois concerts : l'un chez Mme Astor, autre presque milliardaire ; un autre chez Mlle Leary, et la troisième dans les salons de Mme Paran Stevens.

La saison balnéaire étant à peu près terminée, Mme Pemberton Hincks a dû laisser Newport vendredi, pour se rendre à Lenox, où l'appellent également des engagements.

Elle en a contracté d'autres aussi à New York. Elle y sera de retour vers la fin de septembre, et tout semble lui promettre là une saison d'hiver bien occupée, bien rémunérée surtout.

Il va sans dire que Mlle Berthe Pemberton, l'éminente pianiste, est de tous ces voyages et partage le succès avec sa sœur. Le lien fut toujours très serré entr'elles, mais il semble que la dualité de leurs talents, se servant l'un l'autre, les ait rendues plus inséparables encore.

Le Dr Charles Chassaignac.

—La New York Life Insurance Company vient de faire choix du Dr Charles Chassaignac, comme médecin examinateur. Nous sommes heureux de féliciter et la compagnie et le jeune praticien, qui a su si vite se faire une place des plus honorables dans notre corps médical.

Le poste auquel il vient d'être ainsi appelé, est un poste tout de confiance, qui ne se donne qu'au mérite et à la probité professionnels.

On les trouve tous deux en M. Chassaignac, qui sera le digne successeur de feu le docteur D. C. Holliday.

La compagnie qui vient de faire ce choix, se trouvait, nous dit-on, en présence de quarante candidatures. Le Dr. Chassaignac, fils du regretté et charmant compositeur, M. Eugène Chassaignac, est louisianais.

Appétits royaux.

Vous vous rappelez que le roi-soleil aimait à faire plats nets (excusez cet accident de calembourg) et buvait sec. Il paraît que S. M. Nasser, Eddin, le shah de Perse fait, en cela tout au moins, concurrence au Grand-Roi.

Il dévore, paraît-il, cinq à six repas par jour, et le menu suivant d'un déjeuner qu'il absorbait récemment, après une de ses ascensions à la Tour Eiffel, est un bel éloge de son appareil digestif et donne l'idée de son petit ordinaire.

Nous empruntons à la *Gazette de France* :

"Le Shah s'est installé dans un restaurant de la Tour Eiffel. Le déjeuner n'a pas été long, mais des plus copieux. Le menu se composait de hors-d'œuvre variés, d'une omelette, d'une selle de mouton, de poulets rôtis (remarquez ce pluriel qui fait rêver, car le souverain déjeunait seul), de glaces, etc., etc. Le Shah que son ascension avait mis en appétit, a mangé six ailes et deux cuisses de poulet, dont il jetait les os par la fenêtre.

Il a également un goût très prononcé pour les *pickles*, dont il a absorbé un bocal entier. Selon l'habitude persane, il n'a fait qu'un usage modéré de sa fourchette et s'est servi tout simplement de ses doigts."

Et deux ou trois heures après c'était à recommencer, si l'on nous a dit la vérité sur cet autre Vitellius ; Vitellius pour l'appétit seulement, bien entendu.

Diorama.

C'est aujourd'hui dimanche ; vous passerez, à coup sûr, une heure fort agréable, si vous voulez la consacrer à une visite au Diorama qui vient d'ouvrir, 111 rue du Canal, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Nous n'avons pas encore trouvé le temps de visiter le nouvel établissement, mais on nous affirme que toutes les promesses de l'annonce sont tenues.

On y trouve une galerie de vues de l'Exposition Universelle de Paris, ensemble du tout, ensemble de certains groupes, bâtiments détachés, reproduits à l'intérieur et à l'extérieur ; Tour Eiffel, fontaines lumineuses, motifs de sculpture ; dômes central, etc., etc. ; le tout exactement rendu par la photographie.

On trouvera là également des scènes saisissantes de la catastrophe de Johnstown ; et enfin, ce qui est moins intéressant, mais a néanmoins son prix pour un grand nombre le doux échange des coups de poings de messieurs Sullivan et Kilrain.

L'effet est aidé par des lentilles puissantes et excellentes, nous dit-on.

Prix d'entrée, 10 cents ; enfants, 5 cents.

A propos de Sullivan que nous venons de nommer, voyez en particulière, car le bruit fait autour de lui l'a grandi. Il menace de nous [illegible] conquête au Congrès. Il offre son [illegible].

Opinion [illegible].—C'est aujourd'hui [illegible] à l'Hôtel Washington [illegible].

[illegible]

Musique.—Nous devons à l'obligeance de M. L. Grunewald l'envoi des trois morceaux suivants : *Romance*, schottisch, par B. Walker ; *Doux sécheresse*, polka de Camille du Locle, musique de J. Dupanp ; *I love music*, romance avec chœur, par Chas Diamond, arrangement de Lon. Fairfield.

—M. Philip Werlein nous fait remettre deux compositions pour piano : *Ma belle créole*, valse par Mme Katherine Hunt Blackman ; *Pink and White*, polka, par Joseph Leo.

Théâtre St-Charles.—Ce soir, représentation extraordinaire au St-Charles. Pour spectacle : *The Colleen Bawn or the Brides of Garryowen*, mélodrame en 3 actes, de M. Dion Boucicault. Les rôles en seront tenus par des amateurs très favorablement connus.

Cette soirée dramatique se donne au bénéfice de l'Ecole Paroissiale de l'Eglise St-Pierre et St-Paul.

Prix du billet 50 cents.

On commencera à 8 heures.

—Nous appelons l'attention sur une annonce que publie aujourd'hui M. H. G. King, surintendant des travaux de l'Opéra.

Nos confrères américains cultivent plus que jamais le "mot de la fin." Voici quelques-unes de leurs dernières productions :

Au restaurant :

M. Hyde, de Chicago.—Garçon, je désire dîner.

Le garçon.—Monsieur veut-il le dîner de table d'hôte ou dîner à la carte ?

M. Hyde.—Servez-moi un peu des deux, et avec beaucoup de jauce.

Fragment de conversation :

—Tout ce qu'il a, c'est à moi qu'il le doit.

—Tant pis. A moi, il me doit beaucoup plus qu'il n'a.

Les enfants terribles :

Mme Cobwigger.—Mon mari, je suis peiné de le dire, a bien peu de goût.

Cora.—C'est tant mieux pour vous, madame, car j'ai entendu dire à maman que vous faisiez très mal la cuisine.

Dans un musée de Bowery :

—Où est donc l'homme squelette ? demande un visiteur.

—Figurez-vous qu'il s'est cassé le bras, il y a quelques semaines, et quand il a quitté le lit, il avait engraissé de vingt-sept livres. Maintenant il fait la femme à barbe dans l'autre salle.

Le génie du commerce :

—Ah ! papa, je serai bien désolé quand vous irez mieux, dit un petit garçon à son père, qui relève de maladie.

—Et pourquoi donc, mon enfant.

—Parce que je n'aurai plus de fioles vides à vendre. Celles qui contenaient vos médicaments me rapportaient cinq sous pièce.

D'après nature :

—J'ai entendu dire que le jeune Lasie avait passé brillamment son examen d'anatomie. Est-ce qu'il prenait des leçons particulières ?

—Non ; il allait simplement tous les jours se baigner à Asbury Park.

Résignation.

Un malheureux ouvrier a eu les deux jambes écrasées par une machine. Le docteur déclare que l'amputation est indispensable.

Il commence par couper la première. Le malade est très affaibli. Au moment où le praticien se dispose à entamer la deuxième, l'amputé l'arrête d'un geste, et d'une voix douce :

—Ne vous donnez pas cette peine, cher docteur.

Et il rend le dernier soupir.

Politiciens de brasserie.

—Entre nous, pourquoi Carnot ne se ferait-il pas lui-même couronner roi ? Populaire comme il l'est, en ce moment, la chose ne souffrirait aucune difficulté.

—Evidemment ; et il fonderait la dynastie des Carnovingiens.

On demandait à Edison :

—Quand vous avez fait une nouvelle découverte, quel est votre premier soin ?

—De penser à une autre.

On vantait, au cours d'une causerie, le cœur de certaines femmes.

—Oui, dit Augier, je ne dis pas non. Mais il y a une chose dont la plus excellente d'entre elles est incapable : c'est de ne pas ajouter un certain nombre de mois à l'âge de sa meilleure amie.

Dans la rue :

Une dame passe tenant en laisse un petit chien vêtu d'une adorable petite tunique rouge.

Un gavroche :

—Dis donc, toutou, passe-moi l'adresse de ton tailleur !

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cuticura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

Un cas de psore durant cinq années, couvrant de croûtes blanches la face, la tête, [illegible] Remèdes Cuticura en sont venus à bout.

Ma maladie (le psore) s'est d'abord manifestée sur ma joue gauche, puis s'est étendue jusqu'à mon nez, couvrant presque toute ma figure. [illegible] J'entendis parler des "Remèdes Cuticura" et après avoir fait usage du "Cuticura Resolvent", je pus constater un changement [illegible]

Mme ROSE KELLY,
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau [illegible]

En vente partout. Prix : Cuticura, 50 cts ; Savon, 25c ; Resolvent, $1. Préparé par la "Potter Drug and Chemical Corporation", de Boston.

☞ Demandez le traité intitulé : "How to Cure Skin Diseases", qui a 64 pages et renferme 50 illustrations et 100 attestations.

BOUTONS, têtes noires, peaux rouges, rugueuses, [illegible] au moyen du Savon Cuticura.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet, externe et interne pour un dollar.

[illegible]

Le Sanford's Radical Cure [illegible]

Sanford's Radical Cure.

Il consiste en une bouteille de Radical Cure, une boîte de Catarrhal Solvent et un Improved Inhaler, le tout enveloppé dans un paquet avec traité et instructions. En vente partout pour un dollar $1.00.

Potter Drug and Chemical Corporation, Boston.

SANS RHUMATISME.

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 sept. 1889.—Indications pour la Louisiane : Beau temps, suivi de pluies légères, température stationnaire, vents du sud-est.

Température du 7 septembre 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal, Entre Dauphine et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	[illegible]
Midi	84	[illegible]
3 P. M.	86	[illegible]
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Casey à Mlle Annie E. Gueniera.
Robert T. Russell à Mlle Frances Kincade.
Henry Tobbe à Mlle Catherine Bansel.
Moyse Wiemann à Mlle Mathilde Guggenheim.

Naissances.

Mme John Rapsist, un garçon.
Mme Oscar Miche, une fille.
Mme Bertrand Antoguen, une fille.
Mme Paul Logan, une fille.
Mme G. Lange, un garçon.
Mme J. Rapp, un garçon.
Mme Wm J. Chapman, un garçon.
Mme Théodore H. Kern, un garçon.

Décès.

Marie Davis, 16 ans, 166 rue Nord Robertson.
Peter Popps, 5 ans, 327 rue Washington.
Otto C. J. Fischer, 8 mois, 145 rue Nord Prieur.
F. Favre, 62 ans, 170 rue Bienville.
Marie M. E. Lasoux, 7 ans, 355 rue Esplanade.
Henry Smith, Jr., 3 ans, Alger.
William Bell, 57 ans, 136 rue Nord Galvez.
Louis Andrew Dudden, 1 mois, 361 rue Magazine.
Marie Sahagué, 61 ans, 125 rue Dumaine.

Ventes immobilières.—Liste des ventes effectuées hier à la Bourse d'Encan :

Par J. V. Gourdain.

Propriété située coin Bayou et St-Claude, $2,225.

Propriété adjacente, rue St-Claude, $636.

Cour civile.—John Tristeni contre Wm Dowling pour $177.

Les successions Jos. Matthews, John R. Euler, Gaspard Wild, John Leonard Bery et Mme Yetta Oelzi sont ouvertes.

Annie Weaver contre John H. Benson pour obtenir la séparation de corps et de biens.

Cour Criminelle.—Section A.—Emile Bouyer, coups et blessures ; ordonnance de non lieu.

John Turner, attaque ; deux mois.
John Crump, attaque ; deux mois.
Joe Buchanan, attaque ; trois mois.
Jos. Célestine, attaque ; trente jours.
T. Bradshaw, attaque ; trente jours.
Louis Brown, port d'armes cachées ; $10 ou trente jours.
Louis Thompson, larcin ; trois mois.
Pat Dillon, larcin, 3 mois.
Joe Rigaud, accusé de viol, demande une nouvelle audition de cause.

Affaires municipales.—La perception des taxes s'est élevée vendredi à $107,265 84.

M. Fasende, surintendant des rues, annonce que la réparation des machines à drainer Bienville et Londen est terminée.

Le voyer a reçu une notice d'injonction lui interdisant d'ouvrir la rue Water.

La N. O. City and Lake R. R. Co a payé hier $38,780 de taxes.

Assassinat.—Après avoir exercé leurs mauvais instincts contre les honnêtes citoyens, les hoodlums finissent tôt ou tard par en être victimes, lorsque le désaccord se met entre eux. C'est ainsi qu'hier au soir, après avoir entendu trois coups de revolver coin Rousseau et Ste-Marie, on a trouvé gisant un nommé Florence Fitzgerald que l'on suppose avoir été tué par Cosgrove.

Le capitaine Henderson affirme du reste que cette opinion est bien fondée, car Cosgrove aurait dit à son beau-frère qu'il voulait de tuer Fitzgerald et qu'il avait l'intention de se constituer prisonnier. Il a été arrêté dans la nuit à l'Eden Saloon et n'a fait aucune résistance. Le corps de Fitzgerald a été transporté au poste central.

Cosgrove a été envoyé en prison par le juge Murphy sans être admis à fournir caution.

Suicide.—Hier matin à 10 heures 30, le bruit de quatre coups de revolver a attiré au 252 de la rue Magasin un grand nombre de voisins et de parents qui ont découvert dans l'arrière boutique de M. Benjamin, marchand de ferraille, un des employés de celui-ci, Geo. J. Burns, qui s'était tiré dans la tête quatre coups de revolver dont un avait fracassé le crâne et mis à nu la cervelle.

Geo. Burns est âgé de 30 ans environ ; il était trésorier de la Screwmen's B. A., mais ayant été expulsé il y a quelques jours pour s'être approprié une somme de $300 environ, cette infortune a agi considérablement sur son esprit et trouvant la vie insupportable après cet acte criminel, il a songé à se donner la mort.

Rien toutefois n'avait laissé deviner ses intentions et quelques instants avant qu'il se fût blessé, il buvait dans le voisinage avec des amis.

Après avoir reçu les soins du Dr John Callan, le blessé a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Autre assassinat.—Il suffit que cela commence, pour qu'une série s'ensuive. Hier soir, dans le voisinage du quartier où a été assassiné Florence Fitzgerald, un autre meurtre a été commis.

Quelques minutes après 11 heures, Oscar Washington et Louis Lovina, deux nègres, dont le dernier était âgé de 19 ans, plaisantaient ensemble au Marché Keller, lorsque soudain ils se sont pris à bras le corps et après une courte lutte pendant laquelle on croyait qu'ils s'amusaient, Washington a tiré son revolver et fait feu, puis le remettant dans sa poche a pris la fuite et disparu promptement aux yeux de ceux qui s'étaient mis à sa poursuite. Il est parti sur la voie du chemin de fer qui est voisine et le chef Hennessey, aussitôt averti a mis plusieurs agents en campagne.

Lovina, atteint du côté gauche de la poitrine est tombé raide mort. Le corps a été transporté à la station de police.

Deux nègres témoins de l'assassinat ont été arrêtés et enfermés au 6me precinct.

On répète un drame. L'acteur qui était chargé de représenter le banquier tombe malade deux jours avant la première.

Le directeur appelle un de ses pensionnaires.

—Il faut que vous soyez, après-demain, en état de doubler Chose.

—Mais jamais je ne pourrai en si peu de....

—Bah ! un rôle de financier, ça se joue naturellement au pied levé

L'eau de la source de la pension Gonthier, à Covington, Lne.—M. Léon Belandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive ;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Belandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"23 août 1884.

"Par suite de mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Belandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous-chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Belandard était recommandé par M. Joseph Allgeaht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 7 septembre—Le trois pour cent est coté à 86 francs 27 1/2 centimes.

Le désastre d'Anvers.

Anvers, 7 septembre—Le feu sévit toujours et tous les efforts des pompiers, avec l'aide des troupes et des citoyens pour contrôler les flammes, ont été infructueux jusqu'ici. Les docks n'ont pas été atteints, le vent soufflant heureusement dans une direction opposée. Une enquête sera instituée pour connaître la cause de l'explosion.

Anvers, 7 septembre—L'incendie continue de faire rage ; jusqu'ici impuissants ont été les efforts des troupes et de la population pour maîtriser les flammes. Les docks et les navires sont encore intacts. On a ordonné d'ouvrir une enquête sur l'origine de cette catastrophe.

On estime maintenant que le nombre des tués dans le désastre d'hier n'excédera pas le chiffre de 160. Deux cent cinquante personnes ont été blessées grièvement et trois cents autres ont reçu des blessures légères.

Les pompiers et les troupes ont travaillé toute la nuit. La plupart de ceux-ci n'ont pu résister à l'intensité des flammes et de la fumée et ont dû être transportés à l'hôpital. On fait des efforts pour empêcher les flammes d'arriver aux hangars et aux usines. Le vent continue à être favorable.

Six millions de litres de pétrole sont en feu. Au moment de l'explosion, plusieurs ouvriers se sont précipités dans le *Schéldt* et ont été noyés. Nombre de matelots et d'officiers de la douane ont été tués sur leurs navires par les projectiles.

On estime que deux millions de cartouches ont fait explosion. On entendait le bruit à une distance de trente milles. La fumée s'est répandue dans l'air avec plus de force que celle d'une forte batterie. On a trouvé des têtes et autres débris de corps humains à une distance d'environ un demi mille du lieu du désastre. Cent trente cadavres sont actuellement à la Morgue.

Le premier officier du steamer *Zealand* a été cruellement blessé à bord de son navire.

La populace suivait les progrès de l'incendie avec anxiété durant toute la nuit.

Le bruit de l'explosion des barils d'huile et la chute des ruines, ressemblait à celui d'une grande bataille.

Ceux qui se trouvent sans asile campent sur les rives de la rivière.

La grève.

Londres, 7 septembre.—Les Compagnies se sont rendues à la demande des grévistes, mais le taux des gages continuent actuellement comme par le passé, le nouvel arrangement devant prendre effet le 1er janvier. Tous les grévistes doivent reprendre leurs travaux lundi. MM. Burns et Tillet ont accepté les conditions des diverses Compagnies. Ils ont déclaré cependant, qu'après s'être consultés avec le Comité agissant au nom des grévistes, qu'ils ne pouvaient garantir que les hommes se rendraient à l'ouvrage lundi. Ils ont ajouté qu'avant de pouvoir donner une réponse définitive ils auraient à consulter les divers comités grévistes.

Troupe américaine.

Londres, 7 septembre.—M. Terris et Mlle Millward, avec une troupe américaine, partiront demain à bord du steamer *Ems* pour New York. Ils doivent représenter le nouveau drame *Roger La Honte* au théâtre Niblo.

Descente par la police.

Londres, 7 septembre.—La police a fait une descente au Club New Market, ce soir, et a arrêté cinquante personnes.

Le Reichstag.

Berlin, 7 septembre.—L'ouverture de la prochaine session du Reichstag occupe tous les partis politiques. On se demande quelle est la forme de politique qu'adoptera le gouvernement devant le pays.

Le prince Bismarck attend le résultat des élections en France. Si le gouvernement français est assez faible pour faire du boulangisme un facteur important dans la politique, nous sommes certains de voir se renouveler les craintes de guerre éprouvées en 1887.

Une demande sera faite au Reichstag pour un crédit de 60,000,000 de marcs pour la formation de nouveaux corps d'armée. Le Reichstag ne repoussera probablement pas cette demande.

Le bruit circule que certaine projets financiers ont été la cause de la démission de Kerr Von Scholz, le ministre des finances de la Prusse. La *North German Gazette* maintient que ce dernier n'a pas donné sa démission mais que le gouvernement lui a accordé un congé illimité à la suite d'une affection des yeux.

Le nouveau 16ème corps d'armée sera envoyé à la frontière russe pour y stationner d'une façon permanente. Il règne une grande animosité envers la Russie au Bureau des affaires étrangères, et cette animosité ne fait qu'augmenter d'heure en heure. On n'ajoute pas foi à la rumeur qui dit que le Czar doit se rendre à Paris, à moins qu'il ne s'y rende dans l'incognito le plus absolu.

Le procédé de l'empereur de Russie envers l'empereur Guillaume a rendu les relations entre ces deux puissances des plus tendues. On a permis aux feuilles semi-officielles de parler de cette affaire avec la plus grande franchise et la plus grande sévérité. La *Gazette de Cologne* dit que le danger n'est pas à Paris mais à St-Pétersbourg. Le journal *Correspondence*, de Hambourg, dit, dans un éditorial, que l'Allemagne doit être convaincue aujourd'hui de l'hostilité constante du czar. Persister dans la politique russe est plus dangereux pour la paix de l'Europe que le chauvinisme français.

Le chancelier étant convaincu de la haine implacable de la Russie envers l'Allemagne, agira désormais envers St-Pétersbourg comme il agit envers Paris. La même feuille approuve une entente avec l'Angleterre.

Le comte Von Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne à Londres, ayant été mandé par le prince Bismarck, est arrivé aujourd'hui à Friedrichsruhe.

Après avoir assisté aux manœuvres militaires en Saxe, l'empereur Guillaume partira mardi pour Minden afin d'assister aux manœuvres des troupes de la Westphalie et se rendre ensuite à Hanovre. On dit que le Czar sera l'hôte de l'empereur à partir du 15 au 23 septembre, mais ceci demande confirmation. Si l'héritier du Czar se rend à Paris après avoir pris congé de l'empereur Guillaume, la situation deviendra plus alarmante. On croit à la Cour que le Czar retournera à Fredensborg et de là se rendra à St-Pétersbourg.

Le Conseil municipal de Hanovre a voté une somme de 84,000 marcs pour illuminer et décorer la ville durant la visite de l'empereur Guillaume. Ce dernier retournera à Berlin le 29 septembre. Son entrevue avec le Czar aura lieu à cette époque si toutefois pareille entrevue doit jamais avoir lieu.

Suivant le journal *Post*, l'empereur et l'impératrice partiront pour l'Italie afin d'y rencontrer le roi Humbert dans les premiers jours d'octobre.

L'impératrice Augusta est aux eaux de Schlangenbad.

L'équipage du navire de guerre *Adler*, qui a péri dans le désastre de Samoa, est arrivé à Kiel.

Dans un discours prononcé aujourd'hui le prince Henri leur a dit qu'ils avaient noblement accompli leur devoir et qu'ils avaient fait preuve d'un grand courage. Il les a accueillis au nom de l'empereur qui, a-t-il ajouté, aimait tout brave marin comme son propre fils.

A la suite de cette réception un grand dîner a été donné en leur honneur

Suicide.

Queenstown, 7 septembre—Un passager, du nom de Toole, qui se trouvait à bord du steamer *Umbria*, de la ligne Cunard, lequel a fait escale ici, s'est suicidé pendant la traversée en se coupant la gorge avec un rasoir.

Le Congrès du travail au Canada.

Montréal, 7 septembre—Le Congrès du travail, au Canada, a adopté hier des résolutions approuvant le mouvement tendant à établir la règle des huit heures comme journée de travail.

Fièvre jaune.

Madrid, 7 septembre—La fièvre jaune sévit à Vigo, port de mer sur la côte de l'Atlantique, dans la province Pontevedra.

L'ex-président Légitime—Le ministre W. W. Phelps.

New York, 7 septembre—L'ex-président Légitime, d'Haïti, est parti ce matin à bord du steamer *La Bretagne* pour France.

Le ministre William Walter Phelps était parmi les passagers du steamer *Elbe*.

WASHINGTON.

Nominations par le Président.

Washington, 7 septembre—Le Président a nommé aujourd'hui le révérend Henry H. Hall, de la Californie, aumônier dans l'armée régulière.

Séance du cabinet.

Washington, 7 septembre—La séance du cabinet a duré plus de trois heures. La question d'une session extraordinaire a été soulevée. On croit qu'on est arrivé à une décision négative.

Le Secrétaire Proctor.

Washington, 7 septembre—Le secrétaire Proctor est parti d'ici ce matin pour se rendre à sa résidence dans le Vermont. Il sera absent environ une semaine et le général Schofield agira comme secrétaire de la guerre.

Retour du secrétaire Windom.

Washington, 7 septembre—Le secrétaire Windom est arrivé à Washington ce matin.

John L. Sullivan.

New York, 7 septembre—Le *Sun*, de ce soir, publie une lettre de John L. Sullivan, dans laquelle il annonce son intention de se porter candidat au Congrès des Etats-Unis sur le ticket démocrate. Son ambition est de représenter à Washington un district de Boston. Dans sa lettre, il dit que tout individu qui doute de sa popularité parmi le peuple américain n'a qu'à venir voyager avec lui sur ce continent et que tout doute sera dissipé.

L'acteur Lawrence Barrett.

New York, 7 septembre.—M. Lawrence Barrett est arrivé hier d'Europe, à bord du steamer *Allen*, de la ligne German Lloyd.

La presse allemande.

Chicago, 7 septembre—Une dépêche de Milwaukee, Wis., dit : Un journal allemand de cette ville consacrera une page à la publication des opinions de la presse allemande aux Etats-Unis sur la question que celle-ci discute en ce moment, relativement à une fête allemande-américaine qui serait célébrée, propose-t-on, par les allemands-américains dans tout le pays.

Le dit journal a envoyé 82 circulaires aux journaux quotidiens allemands, dans toutes les parties des Etats-Unis, et les réponses reçues déjà indiquent qu'une grande majorité de ces feuilles est en faveur de cette fête. Cependant quelques journaux marquants y sont opposés.

Grève générale.

Pittsburg, Pa., 7 septembre—Une grève générale de tous les mineurs dans le district, aux environs de Brookwayville, Dubois, Reynoldsville et Punxutawney aura lieu probablement la semaine prochaine.

Il y a cinq mille mineurs dans le district menacé.

Menace de grève.

Pittsburg, Penn., 7 septembre—Une grève de tous les mineurs qui se trouvent dans le district de Brookwayville, Dubois, Reynoldsville, Punxutawney pourrait bien éclater la semaine prochaine. L'augmentation de salaires accordée dans les régions avoisinantes motiverait cette demande. A une époque le tarif de Columbus réglait cette section, mais à certains points les ouvriers touchaient une paie au dessous du dit tarif.

De là est née une grande irritation et maintenant que les houillères prospèrent et que l'on a fait droit à des demandes d'augmentation sur d'autres points, on se prépare à des efforts pour obtenir une augmentation de 5 à 10 cents dans les houillères Erie, Rochester et Pittsburg. On compte 5000 mineurs dans la région où ce mouvement menace.

Le nouveau croiseur "Philadelphia."

Philadelphie, 7 septembre.—Le nouveau croiseur en acier *Philadelphia*, a été lancé à *Cramps' Ship Yards*, en cette ville, ce matin à 11:43 heures.

Rapport hebdomadaire des banques

New York, 7 septembre—Voici le rapport hebdomadaire des banques :

Réserve, augmentation	$2,[illegible],600
Prêts, augmentation	[illegible]
Espèces, augmentation	[illegible]
Legal Tenders, diminution	[illegible]
Dépôts, augmentation	[illegible]
Circulation, diminution	[illegible]

Petite scène de famille.

Une jeune fille dinette, avec sa mère, qui boit une tasse de thé, tandis que le père lit le journal :

Mademoiselle.—Mais je ne suis pas pressée de me marier. J'ai encore tant de choses à apprendre.

Madame.—Ce n'est pas la peine. Les hommes n'aiment pas tant que ça les femmes instruites.

Mademoiselle.—Oui, je sais, tu te figures qu'elle sont toutes comme papa.

Sur quoi monsieur fait une bonne tête, et madame aussi.

Aux bains de mer :

Cadet arrive sur la plage à l'heure du bain. Il demande son costume, son espadrilles et son peignoir.

—C'est tout ce que monsieur désire ? interroge le garçon.

—Attendez, mon ami, fait Cadet. Mettez-moi dans un peu de son dans mon bain !

Dans les bureaux d'un journal :

Tous les rédacteurs sont au travail ; les plumes courent, fébriles, sur le papier ; les pattes de mouche s'alignent.

Une voix, au milieu du silence :

—Pardon, messieurs, comment écrivez-vous Madeleine ; avec un *e*, tout simplement, ou avec *ay* ?

Autre voix, à l'autre bout de la table :

—Avec un *e* si elle est jeune ; mais si elle est vieille, *ay* me paraît indiqué.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

Département de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 19 avril 1880 ; nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et compté les timbres judiciaires qui sont détériorés et requis par la loi pour le paiement des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et le montant dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé au bureau du Secrétaire d'Etat le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-sept piastres, 75 cents.	468,[illegible] 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-deux dollars, 75 cents	198,6[illegible] 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-[illegible]	270,[illegible] 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé [illegible]	16,[illegible] 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année [illegible] 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-deux dollars, 75 cents	198,6[illegible] 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année [illegible] le 31 décembre 1887, deux cent [illegible] dollars, 62 cents	209,2[illegible] 62
Montant judiciaire des timbres vendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année [illegible] décembre, 1887, quatre-vingt [illegible] dollars	80,[illegible] 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent [illegible]	129,[illegible] 67
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année [illegible] le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations [illegible]	[illegible]
Pour fournitures de bureaux [illegible] aux différents officiers de la paroisse d'Orléans [illegible]	2,1[illegible] 67
[illegible]	103,[illegible] 62
[illegible]	105,[illegible] 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, [illegible] jour de janvier A. D. 1888.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:50 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 5 Coast...9:00 am	No 6 Coast...3:40 pm
No 1 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex...8:15 pm
No 7, Exc. di manche.....9:55 pm	No 8, Exc. di manche.....7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....8:15 am
No 3 Chic.and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...2:00 pm
No 5, Exc. di manche.....9:45 pm	No 6, Exc. di manche.....7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.....7:00 pm	No 51 California Express.....8:00 am
No 54 R. R. Local.....10:25 am	No 53 R. R. Local.....5:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited.....2:25 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..7:15 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:00 am	No. 2.........[illegible]
No. 3.........[illegible]	No. 4.........[illegible]
No. 5.........10:10 am	No. 6.........[illegible]

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor...9:10 pm	No 20 Califor...11:25 am
No 17 Local...[illegible]	No 18 Local.....7:25 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche [illegible] | Tous les jours excepté le dimanche. [illegible]

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée.......7:50 pm | Départ......7:30 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée.......5:45 am | Départ.......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Pointe Houmas—MARY E. COMEAUX à 11 a m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m.

MARDI, 10 SEPTEMBRE 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bas du fleuve—EXPERIMENT, à 2 p m
Atchafalaya—ALTO, à 5 p m
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 7 septembre.—Le fleuve a monté de 2 pouces. Temps clair et agréable. Départ, Belle pour Cincinnati à 5 p m.

Caire, 7 sept.—Le fleuve a 10 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et frais. Arrivés, Lady Lee de Louisville à 8 a m ; Oakland de St. Louis à 11 a m. Départ, Lady Lee pour Memphis à 9 a m.

Le soir—Le fleuve a 11 pieds 1 pouce et monte. Temps clair et frais. Arrivé, Jay Gould, à 8 a m. Départ, Arkansas City pour Natchez à midi.

St-Louis, 7 septembre.—Le fleuve a baissé de 5 pouces mais est maintenant stationnaire avec 6 pieds à l'étiage ce soir. Temps clair et frais. Arrivés, Cherokee de Memphis ; City of Vicksburg de Natchez, City of Florence de la rivière Tennessee. Départs City of Vicksburg, pour Natchez, Cherokee pour Memphis, Clyde pour Bayou Sara.

Louisville, 7 septembre.—La rivière monte—4 pieds 5 pouces dans le canal ; 2 pieds 2 pouces aux chutes. Temps beau et agréable.

Le soir—La rivière a 2 pieds 4 pouces aux chutes ; 4 pieds 6 pouces dans le canal et baisse. Temps beau et agréable.

Evansville, 7 sept.—La rivière a 6 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 7 sept.—La rivière a 7 pieds 9 pouces et monte. Temps clair ; thermomètre 79.

Les Passes.

Port Eads, 7 sept., 6 p m—Vent d'est, léger. Temps couvert. Arrivés, steamship anglais Jos Oteri Jr, capitaine DeLuca, de Truxillo.

Départs, steamships Moriche pour Montevideo et Foxhall pour Port Limon.

Marchés.

Paris, 7 sept.—La rente trois pour cent est coté 86 francs 27 1/2c.

Londres, 7 septembre, p m—Consols à la clôture 98 13/16, au comptant et 97 3/16 à terme.

New-York, 7 sept.—Coton.

Futurs stables à l'ouverture.

Livraison en septembre 10.50, octobre 10.27, novembre 10.10, décembre 9.92, janvier 9.96, février 10.02, mars 10.06, avril 10.14, mai 10.20, juin 10.26.

New-York, 7 septembre—Coton ferme. Middling Uplands 11 3/16c, middling Orleans 11 5/16. Ventes 2?2 balles.

Futurs—calmes à la clôture.

Ventes 32,400 balles.

Livraison septembre 10.61, octobre 10.27, novembre 10.02, décembre 9.93, janvier 9.97, février 10.03, mars 10.08, avril 10.15, mai 10.21, juin 10.26.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Texan, King, Liverpool.
Steamship (esp) S Oteri, Colomba, Truxillo.
Le steamship anglais Wydale, expédié le 6 septembre pour Reeva via Newport News a quitté son port de destination (outward bound) pour Bordeaux.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Jos. Oteri, Jr, DeLuca, Truxillo, etc.
Steamship (alle) Thuringia, Von Frankenberg, Hambourg, via Havre, Vera Cruz, Tampico, [illegible] rapporté à la Quarantaine.

BATEAUX A VAPEUR.

Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Belle of the Coast, Athon, Bayou Goula.
Assumption, Dodd, Donaldsonville.
Grand Isle, Babin, Grand Isle, avec 1 barge.
Neptune, Keene, Bas du fleuve.
Longue Kentucky, Golden Ranche.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Texan—4845 balles coton 25,800 boisseaux blé en grenier.

IMPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Wm G Hewes—13,000 régimes figues bananes Hendley Acosta—27 balles caoutchouc à Adler Acosta—22 balles caoutchouc à N Rothein—34 balles caoutchouc à Reinhards etc.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—140 balles coton 171 sacs graines coton 1369 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—2507 sacs riz brut 1 sacs coton en graine et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—362 sacs riz brut et fret assorti.

GRAND ISLE—par steamer Grand Isle et barge—Fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—39 barils riz 1079 sacs riz brut et fret assorti.

GOLDEN RANCHE—par barge Kentucky—10 barils mélasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—43 barils riz et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—342 balles coton 1 wagon graine coton 246 sacs riz brut et fret assorti.......No 2—362 balles coton 990 barils riz 8 demi-barils riz 3 colorés riz et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—334 balles coton 1661 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—309 balles coton 3 wagons graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—946 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—347 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—114 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Excelsior, Higgins.......parti 2 sept
Steamship Lucaline, Seger.......parti 7 sept
Steamship El Monte, Quick.......parti 7 sept

LIVERPOOL.

Steamship Professor, Keller.......parti 27 juillet
Steamship Darien, Watson.......parti 1er août
Steamship Wm Cliff, Winder.......parti 3 août
Steamship Jamaican, Edwards.......parti 10 août
Steamship West Indian, Sorter.......parti 15 août
Steamship Governor, Vaillant.......parti 18 août
Steamship Architect, Hand.......parti 17 août
Steamship American, Anson.......parti 24 août
Steamship Haytian, Coward.......parti 28 août
Steamship Statesman, Edgar.......parti 25 août
Steamship Yucatan, Post.......parti 31 août
Steamship Nota, [illegible].......parti 29 août

LONDRES.

Steamship Palentine, Pinkham.......parti 29 août

SWANSEA.

Steamship Fujepeline, Pinkham.......parti 29 août

ANVERS.

Steamship Marseille, Mollière.......parti 29 août

HAVRE.

Steamship Marseille, Mollière.......parti 15 août

HAMBOURG.

Navire Stephan, Schatte.......parti 12 juin

CARDIFF.

Steamship Chollerton, [illegible].......parti 24 août
Steamship E Plate, [illegible].......parti 25 août

MONTEVIDEO.

Steamship Milton, [illegible].......parti 20 août

RIO DE JANEIRO.

Steamship Locust, [illegible].......en char. 30 août
Bark Armonia, Saurca.......parti 26 juillet
Barque Crown Prince, Hanson.......partie 1er sept

VERA CRUZ.

Steamship Thuringia, [illegible].......parti 24 août
Steamship Tangier, Pritchard.......parti 4 sept

COLON.

Steamship Wm Cliff, Winder.......parti 6 sept

PERNAMBUCO.

Barque Railegrah, [illegible].......partie 1er sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

[illegible]	New York	Acadiens
El Paso	New York	Alger
[illegible]	New York	3e dist. 5
Hutchinson	Havre	Alger
Terne	Havre	4e dist. 2
Navigator	Liverpool	Pte Nor
Professor Morse	Liverpool	En réparation
S Oteri	Truxillo	1er dist. 14
Texan	Liverpool	1er dist. 15
Vesta	Liverpool	1er dist. 17
Whitney	[illegible]	3e dist. 10
W G Hewes	Bluefields	1er dist. 13

BRICKS.

Pablita	En détresse	3e dist. 16

GOELETTES.

Comet	Tampico	Gouldsboro
Santa Clara	[illegible]	1er dist. 13

D. H. HOLMES,

Nouvelles Marchandises d'automne

Nous venons de recevoir de Paris un assortiment choisi de costumes JERSEY SUITS IMPORTÉS pour garçons et filles, âgés de 4 à 8 ans.

En ÉTOFFES A ROBES pour le commencement de l'automne, nous avons des GINGHAMS AMÉRICAINS et des SATINETS, des ZEPHYRS et des SATINETS de la meilleure qualité importés, des NEIGES IMPRIMÉS, CACHEMIRES, TRICOTS, etc., de toutes les couleurs nouvelles et à des prix remarquablement réduits.

BONNETERIE.

Bargains des plus extraordinaires dans ce département.

Chaussettes pour hommes à 15 c., valant 25 c.

Chaussettes pour hommes à 25 c., valant 40 c.

Bas de fantaisie rayés pour dames à 25 c., valant 50 c.

Le reste de nos Chemises à taille, en percale, pour garçons, à des prix très réduits.

3,000 Chemises de fantaisie en percale pour hommes, 2 cols allant avec, ainsi qu'une paire de manchettes, à 69 c.

DEPARTEMENT DES TAPIS.

Nous exhibons dans le moment un assortiment complet de tapis, comprenant ceux de toutes les fabriques les plus renommées. Notre collection de Rugs sera trouvée complète, de plus, nombre de leurs dessins ne se trouvent que chez nous. Nos prix sont garantis être au-dessous de ceux d'aucune autre maison pour ce genre d'articles.

Sur nos ARTICLES DE MÉNAGE, nous appelons particulièrement votre attention, surtout sur l'immense Stock de RIDEAUX de DENTELLE. Comme nous achetons directement des manufacturiers, il nous est permis d'économiser pleinement 25 pour cent à nos clients.

Nous invitons respectueusement le public à venir visiter notre magasin avant de faire ses achats ailleurs.

PAPETERIE.

Nous avons ajouté à ce département populaire la semaine dernière, un magnifique assortiment de livres à gravures ; et, à notre grand étonnement, nous apprenons que nos prix sont de moitié moindres que ceux des autres maisons pour les mêmes articles.

GARÇONS et FILLES trouveront économique d'acheter leurs fournitures d'écoles chez nous, nous en avons un assortiment complet.

155, RUE DU CANAL.

ÉTAT DE SITUATION SEMESTRIEL DE LA Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,807,479 60
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à primes, cours du marché		
Actions et autres effets		346 353 61
Maison de banque et autres propriétés foncières		12,490 00
		118,480 71
Trésorier des Etats-Unis	92,200 00	
Change américain	213,217 42	
Argent (comptant)	1,054,380 56	
Chèques pour le Clearing House	445,345 15	
		1,718,969 15
Total		$4,394,569 15

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes)		97,018 32
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,581,236 33
Balance due aux autres banques nationales		[illegible]
Dividendes non payés		830 00
		$4,394,569 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co, New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

Jan—26

Succession de John O'Meara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,190—Division E.—Attendu que John R. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John O'Meara, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

31 août—31—5 8 sept

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliséé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Dorbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 18, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Tabac, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
253 Marigny et North Peters.
256 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Pakin et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Caserne des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MOULIN A RIZ DE VALEUR

Dans le Deuxième District de cette ville, connu comme le "Crescent City Rice Mill".

Dans l'affaire de Angelo Scoola vs. Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss, et als, pour un partage et décrétant la raison sociale commerciale qui existait auparavant entre le dit Angelo Scoola et feu Jas J. Reiss sous la raison sociale du "Crescent City Rice Mill Co." qui doit être dissoute et qui est terminée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 27,480.

—A l'encan—

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 21 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 10 août 1889, et signé le 13 août 1889, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

1° Deux lots de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos 10 et 11, sur un plan dressé par A. Bourgerol, député voyer général de cet Etat, portant la date du 28 mars 1839, annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, ex-notaire en cette ville le 30me jour d'avril 1839. Les dits deux lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent en mesure américaine comme suit :

Le lot No 10, 26 pieds 2 pouces de face à la rue Toulouse, soixante-dix-neuf pieds [79] neuf [9] pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6 sur le dit plan, quatre-vingt-six [86] pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 11 et vingt-six pieds [26] trois [3] pouces sur la ligne du fond.

Le lot No 11 mesure vingt-six pieds [26] trois pouces [3] de face à la rue Toulouse, quatre-vingt pieds [80] de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10 ci-dessus, quatre-vingt pieds [80] trois [3] pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 12 et vingt six [26] pieds trois [3] pouces sur la ligne du fond.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Decatur, Chartres et Toulouse, mesurant trente-trois [33] pieds de face à la rue Jefferson, sur cinquante-neuf [59] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Jefferson et Vieille Levée, désigné par le No 16 sur un plan dressé par Louis Surgi, député voyer, le 10 mars 1847, déposé en l'étude de Louis Hermann, alors notaire en cette ville. Lequel terrain mesure trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et [1/2] ligne rue Toulouse, sur une profondeur de soixante-treize [73] pieds trois [3] pouces et deux [2] lignes sur la limite le séparant du terrain No 15 ; soixante-treize [73] pieds de l'autre côté et trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et [4/8] ligne de largeur à l'arrière.

4° Un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, servitudes et tout ce qui en fait partie, dans le second district de cette ville, carré d'îlet No 26 borné par les rues Toulouse, Jefferson, Chartres et Decatur, mesurant vingt six [26] pieds trois [3] pouces de façade rue Toulouse, sur une profondeur de quatre-vingts [80] pieds un [1] pouce sur la ligne du côté de la rue de Chartres, soixante-neuf [69] pieds, neuf [9] pouces et sept [7] lignes du côté de la rue Decatur, et vingt-six [26] pieds trois [3] pouces et trois [3] lignes sur la limite inférieure. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 17 de la rue Toulouse.

Les mesures qui précèdent sont toutes plus ou moins, conformément à un plan récent d'Edgar Pilié, voyer, en date du 20me jour d'août 1889.

Les améliorations sur la propriété ci-dessus décrite consistent en :

1° Une bâtisse en briques, à quatre étages, à deux corps de logis, connue comme les Nos 11 et 13 rue Toulouse.

2° Une bâtisse en briques, à trois étages, connue comme le No 17 rue Toulouse.

3° Une bâtisse en briques, à deux étages, connue comme le No 19 rue Toulouse.

4° Une bâtisse en briques à deux étages connue comme les Nos 15 et 17 rue Jefferson. Le tout en ensemble étant connu comme le "Crescent City Rice Mill and Warehouses," ensemble avec les propriétés ci-dessus décrites, toutes les machines du moulin à riz, bouilloires et tout le matériel pouvant se transporter et non appartenant aux affaires du dit moulin à riz, contenu dans les locaux ci-dessus désignés à l'exception de quatre (4) pilons de riz, la propriété personnelle de A. Scoola, Esq.

Aussi le droit d'occupation de la propriété connue comme le No 23 rue Jefferson, par bail fait entre Abel Dreyfus, commerçant, etc., et Jas. J. Reiss et A. Scoola, pour un terme de quatre ans, expirant le 31 décembre 1890, au taux de cent cinquante piastres par an payables tous les quatre mois. L'acquéreur devant payer le dit loyer.

Les dits locaux sont maintenant occupés comme entrepôts. Ensemble avec les propriétés et le matériel du moulin, etc., tout le stock de compte sera en comptes ouverts et toute chose quelle qu'elle soit appartenant à la dite raison sociale ; il sera vendu le même jour et à la même heure, conformément au jugement rendu par l'Hon. Cour ci-dessus nommée, un rapport détaillé, en liste de tous les comptes ouverts, marchandises en stock, etc., sera ouvert pour l'inspection au bureau de l'encanteur, trois jours avant le jour de vente.

Toutes les propriétés ici mentionnées se trouvant et ou seront vendues en bloc aux conditions suivantes : Comptant. Dix pour cent [10 0/0] devant être payés comptant sur les terres pour lier la vente.

L'acte de vente par devant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs, et aussi les titres dans et exigibles en 1890.

18 août—15 24 21—7 14 21 sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Billets pour loyers, jugements et comptes.

Timothy O'Leary vs ses créanciers.

No 26,614—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI 14 septembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, actuellement absent sur un congé, daté le 29 août 1889, rendu dans l'affaire ci-dessus.

Quatorze billets pour loyer, de $50 chacun, payable mensuellement, d'après le bail expirant le 1er octobre 1890, enregistré dans le bureau des encanteurs ; aussi des jugements et comptes divers d'après bilan rendu.

Termes—Comptant sur les lieux.

3 sept—3 7 14

Groceries, meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Julius Wartburg.

No 27,514—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—LUNDI, 16 septembre 1889, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Mais et Port, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 27 août 1889, et autre dans la succession ci-dessus—

Stock de groceries, meubles de maison, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

4 sept—4 7 14—à date

CHLORO-NAPTHOLEUM [illegible] position en putréfaction, et [illegible] un camp.

Avis.

A. SIMON, la Commerçante, coin Dauphine et Bienville—Abonnement à toutes les publications—[illegible] à domicile.